



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences

Formulaire de versement d'un don pour un PARTICULIER

(à joindre pour tout versement)

Particulier : assujetti à l'IR ou à l'ISF. Articles 200, 238 bis et 885-0 V du Code général des Impôts (CGI).

Donation donnant droit à

- une réduction de l'IR égale à 66% du montant du versement (dans la limite de 20% du revenu imposable (l'excédent peut être reporté sur les 5 années suivantes)
- une réduction de l'ISF égale à 75% du montant de versement dans la limite de 50 000 €.

NOM : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel _____ @ _____

Téléphone _____

Date : _____

Votre don :

Je donne à la Fondation :

la somme de : _____ euros (*en chiffres*)

soit : _____ (*somme en toutes lettres*)

- par chèque (à l'ordre du « receveur des fondations – Académie des sciences »). A transmettre à :
Académie des sciences – Service du Budget et des fondations
23 quai de Conti
75006 Paris
- par virement bancaire sur le compte ouvert à la Caisse des dépôts et des consignations
Banque : 40031
Guichet : 00001
Compte : 0000299244P
Clé RIB : 45
IBAN : FR09 4003 1000 0100 0029 9244 P45
Adresse SWIFT : CDCG FR PP

Je souhaite déduire 75% de mon don au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune

Je souhaite déduire 66% de mon don au titre de l'impôt sur le revenu

Un reçu fiscal vous sera adressé par le receveur des fondations dès l'encaissement effectif de votre contribution.